



Préparation Tremplin Santé - Terminales 2022-23

Vos informations personnelles

Nom : _____ Prénom : _____ Date naissance : ____ / ____ / ____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Téléphone portable étudiant : _____ Courriel étudiant : _____
Profession du père : _____ Profession de la mère : _____
Téléphone du père : _____ Téléphone de la mère : _____
Courriel du père : _____ Courriel de la mère : _____

Votre situation à la rentrée 2022-23 en Terminale

Spécialités de Première : 1 : _____ 2 : _____ 3 : _____
Spécialités de Terminale : 1 : _____ 2 : _____ Complémentaire : _____
Lycée : _____ Ville : _____

L'option Tremplin Santé à Exactétudes

Les samedis matin, tous les 15 jours, à partir du 24 Septembre 2022 : 3h / samedi (présentiel ou zoom enregistré) : **39h de cours**
Perfectionnements et entraînements sur les cours de Maths, Physique, Chimie et Sciences de la Vie du lycée.
Ces cours sont aussi l'occasion de combler une spécialité de sciences non choisie.

4 jours pendant les vacances scolaires : (présentiel ou zoom enregistré) **72h de cours**
du 24 au 27 octobre 2022 + du 13 au 16 février 2023 + 4j Post Bac en juin 2023

Cours, entraînements de mémoire et moyens mnémotechniques sur des nouvelles matières à par cœur de L1SpS : Anatomie, Biochimie, Biologie cellulaire et Histologie.

Les + : + Accès à la web-application l'Atelier Tremplin
+ Test individuel pour déterminer forces et faiblesses.
+ RDV pédagogiques personnalisés pour affiner la méthode de travail.
+ Ateliers spécifiques : Gestion du stress, Motivation et Confiance en soi
+ Accompagnement ParcoursSup

Tremplin Santé Formule 1 : *Samedis + vacances*

1 700 €

Tremplin Santé Formule 2 : *Samedis seuls (sciences lycée)*

720 €

Tremplin Santé Formule 3 : *Vacances seules (matières à mémoriser L1SpS)*

1 300 €

« Bon pour accord », date et signature :

J'accepte que mes données personnelles soient utilisées dans le cadre de mon inscription à Exactétudes

Cadre réservé à l'administration :

Dossier : accepté le
 en attente
 refusé

Remarque :

Les engagements mutuels

Article 1 : L'étudiant s'engage à respecter les consignes pédagogiques des enseignants Exactétudes et la propreté des locaux. A son arrivée l'étudiant signera le règlement intérieur de l'école.

Article 2 : Exactétudes s'engage à mener à terme et dans les conditions indiquées dans la documentation commerciale (programme, effectifs, organisation...) la préparation de la Formule Tremplin Santé 2022-23.

Article 3 : Toute option entamée est intégralement due sauf cas de force majeure (Décès, hospitalisation de plus de 30 jours).

Article 4 : Toute inscription doit être accompagnée de l'intégralité du montant des options.

Les modalités de règlement

- **Modalités de règlement de l'acompte de 10% :**

- **Soit par chèque :** à émettre à l'ordre d'Exactétudes et à envoyer par voie postale au 56 rue Jacques Kablé 67000 Strasbourg. L'encaissement s'effectuera dans un délai de 7 jours après sa réception.
- **Soit par virement :**
 - **Référence du virement :** « nom-prénom du candidat »
 - **IBAN :** FR76 1027 8010 0100 0206 5630 120
 - **BIC :** CMCIFR2A

Cet acompte de 10% du montant total à l'inscription est non remboursable sauf cas exceptionnels de l'Article 3. En cas de rejet du dossier par Exactétudes, l'acompte sera retourné.

- **Modalités de règlement du solde :**

Le montant total déduit de l'acompte de 10% pourra être réglé sous forme de 1 à 9 chèques (à l'ordre d'Exactétudes) ou par mandat de prélèvement (formulaire disponible sur simple demande) avant le démarrage de la formule Tremplin Santé à Exactétudes.

Les pièces à fournir à la candidature

- Ce formulaire de candidature complété
- Une photographie d'identité
- Une copie des bulletins de Première
- L'acompte de 10% du montant total (voir modalités de règlement)